

## Conditions générales de vente

### 1. DÉSIGNATION DU VENDEUR

Société LA MANO, Société à responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 1, rue Suzanne Lenglen, 44470 Carquefou, immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 900 925 249, (ci-après : « LA MANO »).

Les coordonnées complètes de la société LA MANO sont :

Adresse postale :

ZAC du Moulin Boisseau

1, rue Suzanne Lenglen, 44470 Carquefou

Téléphone : 02 52 59 05 00

Adresse électronique :

contact@artligne-carquefou.fr

### 2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CGV

#### 2.1 Objet des CGV

Les présentes conditions générales de vente (ci-après : les « CGV ») sont applicables à la vente en ligne et en présentiel des formules de prestations de remise en forme (ci-après : les « Formules »), fournies dans les locaux de LA MANO ouvrant droit notamment :

aux sessions de cours collectif ou entraînement sportif sur vélo statique (ci-après : les « Sessions Cycling ») ;

et/ou aux séances de cours collectif de training physique (ci-après : les « Séances Training ») ;

et/ou aux séances de cours collectif de fitness (ci-après : les « Séances Fitness ») ;

et/ou aux séances de cours collectif de gymnastique en milieu aquatique (ci-après : les « Séances Aqua ») ;

et/ou aux séances de cours collectif de renforcement musculaire et cardiaque (ci-après : les « Séances Muscu/Cardio ») ;

et/ou à l'accès encadré aux équipements d'entraînement physique (ci-après : les « Séances Athletic ») ;

et/ou aux séances de cours collectif de Pilates et Yoga (ci-après : les « Séances Espace Zen ») ;

et/ou à l'accès aux espaces encadrés dédiés multi combats (ci-après : les « Séances Boxing »),

ainsi qu'à la totalité des offres avec ou sans engagement, commercialisées par la société LA MANO (ci-après : le « Vendeur ») via le site internet <https://www.artligne-carquefou.fr> (ci-après : le « Site ») ou bien en présentiel au sein de son établissement, à l'exclusion de toutes autres conditions émanant du Vendeur ou de tiers, et notamment celles pouvant être en vigueur pour les ventes de services réalisées dans un local commercial du Vendeur.

#### 2.2 Domaine d'application des CGV

Les CGV régissent exclusivement les contrats de vente en ligne et/ou en présentiel par le Vendeur, des Formules aux acheteurs ayant la qualité de consommateurs (ci-après : le « Client » ou les « Clients »), et constituent, avec les formulaires de souscription aux services de remise en forme fournis par LA MANO, les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents concernant les Formules notamment, qui n'ont qu'une valeur indicative.

#### 2.3 Disponibilité et opposabilité des CGV

Les CGV sont mises à la disposition des Clients sur le Site où elles sont directement consultables et téléchargeables, ainsi qu'à l'occasion de la souscription aux services au sein des locaux du Vendeur. Elles peuvent également leur être communiquées sur simple demande formée par tout moyen utile (par courrier postal ou électronique) faite au Vendeur. Les CGV sont opposables en leur intégralité au Client lequel, en y ayant accès soit, par le biais de l'interface du Site et en cochant une case prévue à cet effet, soit par l'effet de leur signature électronique à l'occasion de la souscription aux services au sein des locaux du Vendeur, reconnaît en avoir pris pleinement connaissance préalablement à la passation de toute souscription sur le Site ou autrement.

La validation de la souscription par le Client dans les conditions de l'article 6 ci-dessous, vaut adhésion par ce-dernier, sans condition ni réserve, aux CGV en vigueur au jour de la commande, dont la conservation et la reproduction sont assurées par le Vendeur conformément à l'article 1127-1 du Code civil.

Cette opposabilité des CGV acceptées est expressément reconnue par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout autre document contradictoire, qui serait en tout état de cause inopposable au Vendeur.

#### 2.4 Modification des CGV

Le Vendeur a la faculté de modifier les CGV à tout moment et sans préavis.

En cas de modification des CGV, les CGV applicables au Client sont celles en vigueur à la date de la souscription, dont le Client a pu prendre préalablement connaissance et qui lui sont également transmises au format Word ou PDF en pièce-jointe au courrier électronique accusant réception de la souscription et de son paiement.

#### 2.5 Nullité des CGV

La nullité de l'une des clauses des CGV n'entraîne pas la nullité des CGV, que ce soit totalement ou partiellement, ou des autres clauses des CGV, qui conserveront toute leur force et leur portée, à moins que le Client ne démontre que la disposition annulée revêt pour lui un caractère essentiel et déterminant, sans lequel il n'aurait pas contracté.

L'inapplication temporaire d'une ou plusieurs clauses des CGV par le Vendeur ne saurait être interprétée comme une renonciation de sa part aux autres clauses des CGV, qui continuent à produire leurs effets sauf mention expresse et écrite de sa part.

De même, le fait pour le Vendeur de ne pas se prévaloir d'un manquement par le Client à l'une quelconque de ses obligations visées dans les présentes CGV ne saurait être interprété, pour l'avenir, comme une renonciation à invoquer ledit manquement ultérieurement ou une renonciation à solliciter du Client l'exécution de l'obligation en cause.

### 3. INSCRIPTION SUR LE SITE

#### 3.1 Inscription

La passation de toute souscription de services par le Client est précédée de son inscription sur le Site, en remplissant le formulaire électronique prévu à cet effet et en fournissant l'ensemble des informations marquées comme obligatoires par le Vendeur ; à défaut de quoi, l'inscription, considérée comme incomplète ne sera pas validée.

L'inscription entraîne automatiquement l'ouverture d'un compte au nom du Client (ci-après : le « Compte »), lui donnant accès à un espace personnel (ci-après : l' « Espace Personnel »).

Du fait de l'inscription, le Client atteste et garantit que toutes les informations qu'il donne dans le formulaire sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur.

Le Client s'engage à mettre à jour les informations de son Compte, en cas de modification, afin qu'elles correspondent toujours aux critères susvisés et requis par le Vendeur.

Le Client est informé et accepte que les informations saisies aux fins de création ou de mise à jour de son Compte valent preuve de son identité. Les informations saisies par le Client l'engagent dès leur validation.

#### 3.2 Espace Personnel

Le Client peut accéder à tout moment à son Espace Personnel après s'être identifié à l'aide de son identifiant de connexion ainsi que de son mot de passe, qui lui sont communiqués à l'issue de son inscription sur le Site.

La confidentialité de l'identifiant et du mot de passe relève de la responsabilité exclusive du Client, lequel doit immédiatement contacter le Vendeur par tous moyens utiles en cas d'utilisation frauduleuse de son Compte, le Vendeur se réservant le droit de prendre toute mesure appropriée et corrective à cet égard.

#### 3.3 Assurance et responsabilité

Dans le cadre de l'inscription, par l'acceptation des présentes CGV, le Client souscrit sans réserve aux déclarations, engagements et renonciations qui suivent :

**Assurance Responsabilité Civile :** Le Client reconnaît qu'il lui appartient de souscrire personnellement une assurance maladie/accidents et de responsabilité civile, de sorte notamment à garantir au Vendeur notamment, la survenance de toute dégradation matérielle ou atteinte volontaire ou involontaire qu'il pourrait occasionner durant la pratique de Sessions ou Séances de quelle que nature que ce soit. Il s'engage à en justifier au Vendeur, sans délai, à première réquisition de ce dernier, lequel se réserve le droit, à titre conservatoire, de suspendre immédiatement l'accès du Client au Site et à l'utilisation des Sessions et/ou Séances souscrites par ce dernier, dans l'attente de la régularisation de sa situation.

**Certificat médical de non-contre-indication :** Le Client s'engage, à première demande du Vendeur ou de ses préposés, à lui fournir sans délai un certificat médical attestant de l'absence de toute contre-indication à la pratique des Sessions et/ou des Séances, daté de moins d'un mois ; en cas de refus ou de non fourniture du certificat médical par le Client, le Vendeur se réserve le droit, à titre conservatoire, de suspendre immédiatement l'accès du Client au Site et à l'utilisation des Sessions et/ou Séances souscrites par ce dernier, dans l'attente de la régularisation de sa situation.

**Décharge de responsabilité :** Le Client reconnaît que la pratique sportive de vélo statique déployée lors des Sessions Cycling, ainsi que les activités réalisées lors des Séances de GRIT Force, GRIT Cardio, MMA et Boxing le soumet à des risques inhérents et en conséquence, dégage le Vendeur de toute responsabilité à cet égard lors de la pratique desdites Sessions ou Séances ; il renonce également à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès du Vendeur ou de ses préposés, ayant pour origine tous cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de sa participation auxdites Sessions ou Séances.

**Règlement intérieur :** Le Client reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du Vendeur (en annexe aux présentes CGV) spécifique au local dédié à la pratique des Sessions et des Séances et y adhérer dans toutes ses dispositions.

### 4. SESSIONS – SEANCES – ABONNEMENT

#### 4.1 Fonctionnement

L'accès à la Salle ARTLIGNE ainsi qu'à toutes les prestations incluses dans la formule d'abonnement par le Client est conditionné à l'acquisition préalable par ce dernier d'une carte de membre (ci-après : Pass d'Accès »), nominative et incessible ; ladite carte ouvrant droit au Client en outre à trois (3) rendez-vous personnalisés avec un coach, ainsi que la possibilité de moduler sa formule abonnement

Une fois le Pass d'Accès acquis, et en contrepartie de la souscription aux services de la Salle et du paiement, le Client bénéficie de Sessions et/ou de Séances, utilisables sur une durée allant d'un (1) à douze (12) mois, en fonction de la nature des formules, savoir :

- la Formule Abonnement All Access avec engagement sur 6/12 mois, donnant accès à tous les espaces et activités de la Salle ARTLIGNE en illimité pendant 6 mois ou 12 mois (Hors YOGA) ; la Formule Abonnement All Access illimité 6/12 mois ouvre droit au Client à un accès illimité aux Sessions et/ou Séances.
- la Formule Abonnement personnalisé avec engagement sur 6/12 mois ouvrant droit au Client à un accès illimité aux Sessions et/ou Séances spécifiquement choisies par le Client.

- la Formule Abonnement All Access 1 mois donnant accès à tous les espaces et activités de la Salle ARTLIGNE en illimité pendant 1 mois (Hors YOGA) ; la Formule Abonnement All Access 1 mois est souscrite pour un (1) mois renouvelable avec tacite reconduction. Le Client peut ainsi résilier sa souscription à la Formule en respectant un préavis d'une durée d'un (1) mois, courant à compter de la réception par le Vendeur, d'une LRAR notifiant la volonté du Client de mettre fin à sa formule ; il n'y aura lieu à aucune proratisation par le Vendeur, de l'échéance mensuelle applicable à la date d'effet de la résiliation par le Client.

La même faculté de résiliation est ouverte au Client s'agissant de toutes les formules sans engagement commercialisées par le Vendeur.

- la Formule Abonnement personnalisé avec engagement sur 1 mois ouvrant droit au Client à un accès illimité aux Sessions et/ou Séances spécifiquement choisies par le Client.

- La Formule Carte Prépayée, ouvrant droit à des Séances et/ou Sessions, en fonction du nombre de crédits achetés par le Client (de 1 à 20 crédit pour l'accès de 1 à 20 Sessions et/ou Séances), pour une durée d'utilisation limitée (de 1 à 8 mois), dans les conditions suivantes :

- Un (1) crédit = Une (1) Séance ou Session
- Validité d'Un (1) mois pour l'achat d'Un (1) crédit
- Validité de Deux (2) mois pour l'achat de Cinq (5) crédits
- Validité de Quatre (4) mois pour l'achat de Dix (10) crédits
- Validité de Huit (12) mois pour l'achat de Vingt (20) crédits

(ci-après : la « Formule ») proposées par le Vendeur, et courant à compter de la date de souscription indiquée par le Client lors de sa commande.

Le Client visualise sur l'Espace Personnel le nombre de Sessions et/ou de Séances (ou de crédits) dont il dispose. Dans le cadre de la Formule choisie, le Client peut s'inscrire, via l'interface de réservation dédiée du Site, à une Session et/ou de Séance, dispensée ou par un conseiller sportif (préposé du Vendeur ou prestataire désigné par lui), dans le local dédié du Vendeur (ci-après : la « Salle ») équipé d'appareils ad hoc, et à bénéficier personnellement de la Session et/ou de la Séance au créneau horaire et à l'espace pour lesquels le Client s'est inscrit.

Le Client peut s'inscrire à la Session et/ou la Séance de son choix, ouverte à la réservation dans le délai de quinze (15) jours précédant ladite Session et/ou la Séance, en fonction du planning présent sur le Site, dans la limite des places disponibles pour chaque Session et/ou Séance et en tout état de cause, avant l'expiration du délai de validité mentionné lors de l'achat de la Formule.

Les Sessions et/ou Séances pour chaque semaine de l'année (hors périodes de fermeture de la Salle ARTLIGNE) sont annoncées selon le planning présent sur le Site.

Le Client inscrit à une Session et/ou une Séance peut se désinscrire, via l'interface dédiée du Site, au plus tard Une (1) heure avant le début de ladite Session ou Séance.

A défaut de désinscription dans les conditions ci-dessus, la Session et/ou la Séance seront considérées comme utilisées et déduites du solde de crédits disponibles figurant sur l'Espace Personnel du Client et acquis au titre de la Formule Carte Prépayée.

De même, tout crédit acquis au titre de la Formule Carte Prépayée et non utilisé avant l'expiration de la date de validité, sera réputé perdu pour le Client.

Au-delà de Cinq (5) minutes de retard, l'accès au cours collectif pourra être refusé au Client pour des raisons de sécurité. En ce cas, le Client pourra reporter la Session ou la Séance à sa convenance selon le planning de la Salle ARTLIGNE.

L'utilisation des Sessions et/ou des Séances par le Client est strictement personnelle, ce dernier s'engageant à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son propre compte (à l'exception des crédits acquis au titre de la Formule Carte Prépayée, qui pourront être utilisés par des tiers).

Les Sessions et/ou Séances sont attribuées en fonction des formules à chaque Client à titre individuel, et ne peuvent faire l'objet par ce dernier, d'aucun prêt, échange ou revente, à titre gratuit comme à titre onéreux. De la même manière, ne sont acceptés en Session et/ou en Séance que les Clients titulaires d'une Formule en cours de validité, s'étant personnellement inscrits pour ladite Session et/ou Séance, le Vendeur se réservant le droit de refuser l'accès à une Session et/ou Séance à toute personne qui contreviendrait ou aurait contrevenu à cette règle.

Pour s'assurer du respect des stipulations qui précèdent, le Vendeur se réserve le droit de demander au Client de justifier de son identité et de la détention du Pass d'Accès à l'accueil de la Salle afin de lui permettre d'accéder à la Session et/ou à la Séance pour laquelle il est régulièrement inscrit.

De même que le Vendeur se réserve le droit de demander à toute personne bénéficiant de crédits au titre de la Formule Carte Prépayée souscrite par le Client, de justifier de son identité et de son lien avec le Client afin de lui permettre d'accéder à la Session et/ou à la Séance pour laquelle il est inscrit.

#### 4.2 Résiliation de la Formule Abonnement avec engagement

L'abonnement peut être résilié par le Vendeur de plein droit sans préavis, ni indemnité dans le cas où l'attitude, le comportement ou la tenue du Client serait contraire aux bonnes mœurs, ou causerait un trouble au bon fonctionnement des activités ou à l'ordre public ou occasionnerait une gêne caractérisée pour les autres clients, ou serait non conforme aux présentes CGV ou au règlement intérieur de la Salle ARTLIGNE (notamment et sans que cela soit limitatif en cas de défaut de paiement ou en cas de dénigrement ou d'atteinte à la notoriété de la Salle ARTLIGNE).

Cette faculté de résiliation de plein droit devra être précédée d'un débat contradictoire avec le Client, au cours duquel,

le Client aura la faculté de contester la mesure et de justifier son comportement. La résiliation de la formule d'abonnement avec engagement sera prononcée (après régularisation d'éventuels impayés) si le Vendeur n'est pas convaincu par les motifs invoqués par le Client.

Dans ce cas et si le Vendeur a d'ores et déjà perçu tout ou partie du prix de la formule d'abonnement avec engagement, il remboursera alors l'abonnement au Client au prorata temporis. Toutefois, si la décision de résiliation prononcée par le Vendeur ne convenait pas au Client, ce dernier a la possibilité de recourir, notamment à la médiation, conformément à l'article L 612-1 du Code de la consommation.

L'abonnement peut être résilié par le Client de plein droit et sans préavis, sur demande expresse écrite, en cas de mutation professionnelle de ce dernier et sur présentation des justificatifs adéquats au Vendeur, attestant de la mutation hors département. Dans ce cas, le Vendeur remboursera alors l'abonnement au Client au prorata temporis.

## 5. PRIX

### 5.1 Prix de vente

Les prix de vente, conformément aux articles L. 112-1 et suivants du Code de la consommation, sont indiqués, pour chacune des Formules, en euros toutes taxes comprises (en tenant compte du taux de la TVA et de toutes autres taxes, applicable au jour de la souscription).

Le montant total dû par le Client pour chaque Formule est indiqué sur la page de confirmation de la souscription aux services, soit sur le Site, soit sur le formulaire de souscription en présentiel, dans les locaux du Vendeur.

Le prix de vente de la Formule est celui en vigueur au jour de la souscription aux services sur le Site ou en présentiel, dans les locaux du Vendeur.

### 5.2 Modification des prix

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant au Client l'application du prix en vigueur au jour de la souscription aux services sur le Site ou en présentiel, dans les locaux du Vendeur.

## 6. SOUSCRIPTION AUX SERVICES

### 6.1 Etapes de conclusion du contrat en ligne

Pour souscrire aux services du Vendeur, le Client, choisit d'abord la Formule qu'il souhaite acheter, et fournit les informations relatives à ses coordonnées personnelles, bancaires et relatives à la facturation et au mode de paiement (sans toutefois réaliser de paiement à ce stade).

Le Client a alors la possibilité de vérifier le détail de sa souscription et son prix total, et de revenir aux pages précédentes pour corriger d'éventuelles erreurs ou éventuellement modifier sa souscription. S'il n'effectue pas de modifications de la souscription, le Client doit alors prendre connaissance des CGV. S'il les accepte, il doit cocher la case « J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte sans condition ni réserve ».

La confirmation de la souscription entraîne acceptation des CGV et forme le contrat. Elle vaut signature et consentement à l'obligation par le Client de s'acquitter du prix de vente de la Formule à laquelle il a souscrit. Après paiement par le Client par le biais du serveur sécurisé du Vendeur (voir infra), un accusé de réception s'affiche. Il confirme l'enregistrement de la souscription et informe le Client qu'un message électronique de confirmation lui sera transmis dans les meilleurs délais.

Un courrier électronique accusant réception de la commande et de son paiement est envoyé au Client par le Vendeur dans les meilleurs délais, à l'adresse électronique de confirmation de la souscription. Il contient, en pièce-jointe, et en format PDF, la facture correspondant à la commande, ainsi que les CGV en vigueur au moment de la conclusion de la vente, en incluant les informations relatives à son droit de rétractation et le formulaire de rétractation (voir infra). Il rappelle par ailleurs (i) l'identité et les coordonnées complètes du Vendeur, (ii) la description de la ou des Formule(s) commandée(s) et (iii) le prix (unitaire et total).

### 6.2 Modification de la souscription

Toute modification de souscription par le Client après confirmation de sa souscription est soumise à l'acceptation expresse du Vendeur.

Le Vendeur se réserve le droit d'apporter aux Formules souscrites les modifications qui sont liées à l'évolution technique, dans les conditions prévues à l'article R. 212-4 du Code de la consommation.

### 6.3 Validation de la souscription

Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute souscription pour des motifs légitimes et, plus particulièrement, si les quantités de Formules commandées sont anormalement élevées.

### 6.4 Souscription en présentiel

Pour souscrire aux services du Vendeur, le Client a la possibilité d'opter pour une souscription en présentiel, au sein des locaux du Vendeur, via la complétion d'un formulaire mis à disposition du Client sous forme électronique, après avoir choisi d'abord la Formule qu'il souhaite acheter, et fourni les informations relatives à ses coordonnées personnelles, bancaires et relatives à la facturation et au mode de paiement.

A cette occasion, le Client doit alors prendre connaissance des CGV, soumises à son acceptation, en cochant la case « J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte sans condition ni réserve ».

La confirmation de la souscription entraîne acceptation des CGV et forme le contrat. Elle vaut signature et consentement à l'obligation par le Client de s'acquitter du prix de vente de la Formule à laquelle il a souscrit. Après paiement par le Client par le biais du serveur sécurisé du Vendeur (voir infra), un accusé de réception confirme

l'enregistrement de la souscription et informe le Client qu'un message électronique de confirmation lui sera transmis dans les meilleurs délais.

## 7. CONTRAT

### 7.1 Conclusion et reconnaissance d'information préalable

Le contrat de vente est formé au moment de la validation par le Client de la confirmation de sa souscription, dans les conditions du 6.1 ou du 6.4 ci-dessus.

En validant la confirmation de sa souscription, le Client reconnaît expressément avoir eu communication, préalablement à sa souscription, d'une manière lisible et compréhensible, de toutes les informations et renseignements visés aux articles L. 111-1 à L.111-8 du Code de la consommation.

### 7.2 Archivage et preuve

L'archivage des communications, des formulaires de souscription et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable conformément à l'article L. 213-1 du Code de la Consommation.

Ces communications, formulaires de souscription et factures peuvent être produits à titre de preuve du contrat.

### 7.3 Rétractation

Le Client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours pour se rétracter sans avoir à se justifier, ni à payer de pénalité.

Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour de conclusion du contrat (passation de la souscription). Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit envoyer (par courrier ou courrier électronique) au Vendeur une communication dénuée d'ambiguïté quant à son intention d'exercer son droit de rétractation, en précisant le numéro de la souscription annulée, ainsi que ses coordonnées complètes (nom, adresse géographique et, le cas échéant, numéro de téléphone et adresse électronique). Le Client peut à cet effet utiliser le formulaire de rétractation reproduit en Annexe 1 des présentes CGV, mais sans que cela ne soit obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client transmette la communication relative à l'exercice par lui du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation susvisé applicable.

Dès réception de la communication relative à l'exercice du droit de rétractation, le Vendeur envoie sans délai au Client un accusé de réception de la rétractation par courrier, télécopie ou courriel.

Le Vendeur s'engage à rembourser le Client sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où il est informé de la décision de rétractation, de tous paiements effectués par le Client pour la commande visée dans la déclaration de rétractation.

Le Vendeur procède au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf si le Client et le Vendeur conviennent expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionne pas de frais pour le Client.

Conformément à l'article L. 221-28 , 1° du Code de la consommation, le Client ne peut exercer son droit de rétractation à l'égard d'une Formule dès lors que ladite Formule a été utilisée pour s'inscrire et bénéficier d'une Session quelconque et/ou d'une Séance quelconque intervenant avant la fin du délai de rétractation susvisé, dans la mesure où ladite Session et/ou Séance a commencé après accord préalable exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation, qui sont recueillis par le biais de l'interface proposée sur le Site au moment de la réservation de toute Session et/ou Séance, conformément à l'article L. 221-25 du même code.

Ce droit de rétractation est inapplicable en cas de souscription par le Client aux services du Vendeur en application du 6.4.

## 8. PAIEMENT

### 8.1 Modalités de paiement

Le fait de valider une souscription implique pour le Client l'obligation de payer au Vendeur le prix indiqué. Le prix est exigible en totalité après confirmation de la souscription.

Le paiement s'effectue immédiatement et intégralement à la souscription par carte bancaire (Visa, MasterCard, autres cartes bleues).

La mention des moyens de paiement acceptés par le Vendeur apparaît sur l'interface proposée par le Site au début du processus de commande, au plus tard sur la page récapitulant le contenu du panier virtuel du Client.

### 8.2 Sécurisation du paiement

Le Site renvoie au système de sécurisation des paiements en ligne PAYLINE BY MONEXT, permettant au Client de crypter la transmission de ses données bancaires.

### 8.3 Prévention des impayés

En cas de défaut de paiement de l'une des mensualités de la formule d'abonnement avec ou sans engagement souscrite, le Pass d'Accès du Client sera suspendu jusqu'au versement du montant. Si le Client ne régularise pas sa situation, le présent Contrat pourra être résilié de plein droit aux torts exclusifs du Client dans les conditions prévues à l'article 4.2 des CGV.

Pour chaque impayé, le Vendeur pourra solliciter par courrier ou par email au Client le paiement d'un montant forfaitaire de 12 euros (Douze €) TTC, en compensation des frais bancaires de rejet que le Vendeur aura dû supporter en raison de l'impayé. A défaut de régularisation du règlement en question, le Vendeur pourra imputer au Client le montant forfaitaire prévu, en compensation des frais bancaires payés par ce dernier.

Le Vendeur se réserve le droit de demander une empreinte de carte bleue. La carte bleue ne sera jamais débitée sauf si le Client résilie son contrat avant la période incompressible de la Formule d'abonnement avec engagement, ou en cas d'incidents de paiement pour recouvrer les sommes dues ou encore en cas de non-paiement du mois de préavis. Il sera demandé une nouvelle empreinte de carte bancaire, une fois la durée de validité de ladite carte bancaire expirée. En cas de refus du Client de la prise de l'empreinte carte bleue ou d'incompatibilité de la carte bleue avec le système de gestion, le Vendeur se réserve le droit de demander le paiement d'un mois de caution encaissable à la souscription de la Formule. Cette caution ne sera pas remboursée et couvrira la mensualité du mois de préavis en cas de résiliation de l'abonnement par le Client.

Cette caution ne sera pas remboursée en cas d'incident de paiement et servira à recouvrer les sommes dues.

## 9. RESPONSABILITÉ DU VENDEUR

### 9.1 Aptitude du Client et règlement intérieur

Lors de chaque inscription à une Session et/ou Séance, le Client déclare en tout état de cause avoir fait contrôler préalablement par un médecin, son aptitude à pratiquer une activité sportive et notamment, celle exercées lors des Sessions Cycling, Athletic, Training et des Séances Muscu/Cardio et détenir en ce sens, une attestation dûment établie par un médecin de manière à pouvoir la produire à la demande du Vendeur, en application de l'article 3.3 ci-dessus. Conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport, le Vendeur recommande à tous les participants de souscrire une assurance individuelle maladie/accidents couvrant leurs dommages corporels dans le cadre de leur participation à la pratique spécifique des activités de Sessions Cycling Athletic, Training et de Séances Muscu/Cardio proposées par le Vendeur.

En s'inscrivant à une Session, le Client reconnaît en outre avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Salle reproduit en Annexe 2 des présentes CGV, et y adhérer sans condition ni réserve. Le même règlement intérieur est reproduit par voie d'affichage (à hauteur adéquate) dans la Salle.

Le Client s'engage par ailleurs, et plus généralement, à adopter un comportement et une attitude décentes dans ses relations avec le personnel de la Salle, les autres clients et tous autres prestataires, à prendre toute précaution nécessaire pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter en toute circonstance et à tout moment les consignes édictées en ce sens par le Vendeur, l'un de ses dirigeants ou préposés, ou un prestataire désigné par lui. Le Vendeur se réserve le droit de refuser l'accès à une Session et/ou Séance à toute personne qui contreviendrait ou aurait contrevenu aux stipulations qui précèdent.

### 9.2 Assurance Responsabilité Civile

La responsabilité civile du Vendeur est couverte par le contrat n° AT 664 153 auprès de la compagnie GENERALI.

### 9.3 Casiers et effets personnels

Le Vendeur met à la disposition du Client qui se rend à la Salle pour bénéficier de la Session et/ou de la Séance pour laquelle il s'est régulièrement inscrit, des casiers destinés à recevoir ses effets personnels.

Ledit Client utilise les casiers sous sa propre responsabilité, s'agissant notamment de l'entreposage de ses objets de valeur, et en assure la fermeture au moyen des cadenas magnétiques installés sur les casiers. Il ne pourra mettre en cause la responsabilité du Vendeur en cas de vol ou de perte des objets qui n'auront pas été déposés dans les casiers, ou dont le dépôt dans les casiers n'aurait pas respecté les consignes données par le Vendeur.

### 9.4 Exonération de responsabilité

La responsabilité du Vendeur ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat due, soit au fait du Client, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à la force majeure.

## 10. FERMETURE DU CLUB

Le Club ARTLIGNE FITNESS CARQUEFOU pourra être fermé jusqu'à 15 jours par an durant la période estivale (août) pour raisons sanitaires et/ou exceptionnelles (travaux, maintenance...), sans que cette fermeture donne lieu à un remboursement au prorata des jours de fermeture à l'abonné(e).

## 11. DONNÉES PERSONNELLES

### 11.1 Collecte et traitement

La collecte des données personnelles et informations nominatives concernant tout Client, leur utilisation au titre du traitement des souscriptions et de la constitution de fichiers clientèle et leur diffusion à des tiers chargés de l'exécution et du paiement des commandes (y compris à l'étranger), est subordonnée au consentement de la personne concernée, et au respect de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la Confiance dans l'Economie Numérique. Le traitement des données personnelles, qui sont conservées par le Vendeur aux seules fins d'une bonne administration des souscriptions et des relations commerciales, et de respect des obligations légales et réglementaires qui lui incombent, fait l'objet d'une déclaration simplifiée auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) sous le n°1993279.

### 11.2 Droits du Client et responsable du traitement

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la nouvelle loi Informatique et Libertés n° 2004-801 du 6 août 2004, et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018, le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent.

Pour cela, il suffit au Client de contacter par courrier ou par e-mail, le responsable du traitement des données à caractère personnel, aux coordonnées ci-dessous :

ARTLIGNE FITNESS CARQUEFOU :

- Adresse : ZAC du Moulin Boisseau, 1 rue Suzanne Lenglen 44470 CARQUEFOU
- Tél : 02 52 59 05 00
- Mail : [contact@artligne-carquefou.fr](mailto:contact@artligne-carquefou.fr)

## 12. PUBLICITÉ

Le Vendeur se réserve la faculté d'insérer sur toute page du site internet de la Salle et dans toute communication aux Clients, tous messages publicitaires ou promotionnels sous une forme et dans des conditions dont il sera seul juge.

## 13. RÈGLEMENT DES LITIGES ET DROIT APPLICABLE

### 13.1 Réclamations

Toute réclamation de la part d'un Client quant à une souscription de services ou aux CGV doit être adressée (par courrier ou courrier électronique) au Vendeur.

### 13.2 Juridiction compétente

TOUT LITIGE RELATIF A UNE SOUSCRIPTION DE SERVICES OU AUX CGV, LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES OU LEURS SUITES, QUI N'AURAIT PU ETRE RESOLU A L'AMIABLE ENTRE LE VENDEUR ET LE CLIENT SERA SOUMIS A LA JURIDICTION COMPETENTE DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, le Vendeur adhère au Service du Médiateur de l'Association des Médiateurs Européens (Section Activités et manifestations sportives) dont les coordonnées sont les suivantes : AME, 97 boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS ou via le site Internet : [www.mediationconso-ame.com](http://www.mediationconso-ame.com).

### 13.3 Droit applicable

Sous réserve des dispositions législatives nationales ou communautaires applicables, les CGV et tous contrats régis par elles sont soumis à la loi française.